

# LA LETTRE

thématique du Groupe Public de Santé

Perray-Vaucluse



GRUPE PUBLIC DE SANTÉ  
PERRAY-VAUCLUSE

## LE FOYER DE POST CURE

N° 4

Avril 2011

### Focus

*Pourquoi un Foyer de Post Cure ?*

Le Foyer de Post Cure, dont l'ouverture est prévue au 2<sup>ème</sup> semestre 2011 rue Lemerrier dans le 17<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, prendra en charge des patients souffrant de troubles mentaux et qui, ponctuellement, ne peuvent pas vivre de façon pleinement autonome.

Il propose pour certains patients en sortie d'hospitalisation, dans un principe de projet articulé avec celui du secteur concerné et en collaboration avec l'ensemble des professionnels externes spécialistes de l'accompagnement social, un accompagnement sur les objectifs :

- d'insertion sociale avec accession à l'autonomie
- de maintien ou de mise en activité des ressources cognitives des patients souffrant de troubles psychotiques ou thymiques
- d'aide à la réadaptation dans la cité

Cette structure repose sur deux piliers fondamentaux qui sont le soin médical et l'éducation sociale.



Façade du Foyer de Post Cure,  
rue Lemerrier

### Point de vue ...

*Un projet pour demain... vu par Claude LESCOUET, Coordonnateur général des soins, GPS Perray-Vaucluse*

« Le Foyer de Post Cure est une structure de soins, entre l'hospitalisation complète et le retour à domicile, actuellement manquante dans notre dispositif de prise en charge pour certains patients.

Attendu depuis de nombreuses années, inscrite au projet médical du Projet d'Etablissement, cette structure

complètera le dispositif actuel d'offre de soins du GPS Perray-Vaucluse.

Cette structure, localisée sur Paris dans nos secteurs, conjuguant soins et hébergement temporaire, permettra dans un temps moins contraint d'accompagner des patients fragilisés par une affection psychiatrique dans des processus de réhabilitation et de réinsertion sociale.

Sur un bâtiment de cinq étages, dont trois occupés par les chambres des 24 patients, son ouverture permettra ainsi une réponse plus complète aux besoins des patients parisiens pris en charge par nos secteurs. »

## Questions / Réponses

Interview de Nathalie LAGÜE, Cadre supérieur de santé, Pôle 15G05, GPS Perray-Vaucluse

### En quelques mots



#### Qu'entend-on par « réhabiliter » ?

Réhabiliter consiste à agir à la fois sur la personne et sur son environnement. La réhabilitation est définie comme un processus de transformation, de la réadaptation à la réinsertion. Le concept de réhabilitation psychosociale s'est développé progressivement avec la volonté d'intégrer le soin dans la cité et de compenser le handicap psychosocial induit par la maladie mentale. Elle vise à « améliorer l'insertion ou la réinsertion des malades dans la communauté, c'est-à-dire à réhabiliter les patients vis-à-vis de celle-ci mais aussi et surtout vis-à-vis d'eux-mêmes. »

#### Qu'entend-on par « réhabilitation psychosociale » ?

Le travail de réhabilitation psychosociale tente d'intégrer des réponses adaptées aux besoins dans les différents domaines de la vie des personnes, du soin clinique au réapprentissage jusqu'à l'insertion du patient dans un logement ou dans le lieu de son choix.

### Quels patients seront accueillis au Foyer de Post Cure ?

Le Foyer de Post Cure accueillera deux catégories de patients :

- Des patients dont l'état clinique ne justifie plus le maintien à l'hôpital mais qui ne peuvent pas bénéficier d'un retour immédiat au domicile du fait de la perte d'autonomie : les patients sub aigus. Ce sont des patients dont la prise en charge nécessite la continuité des soins et un travail de réhabilitation psychosociale.
- Des patients avec un passé psychiatrique important, pour lesquels il sera question de réadaptation. Accueillir deux types de patients implique deux expertises différentes pour les soignants. Il y aura également un troisième axe avec la mise en place d'un travail avec les CATTP des secteurs. Le but étant d'instaurer un réel échange, de créer de la vie et une vraie ouverture sur les activités dans les autres structures.

### Combien de temps les patients resteront-ils au Foyer de Post Cure ?

La durée du séjour peut varier. Elle pourra être de quelques semaines ou aller jusqu'à 6 mois, renouvelable deux fois.

### Vous faites partie du groupe de travail qui a été constitué au GPS Perray-Vaucluse pour conduire l'ouverture du Foyer de Post Cure. Quels sont les thèmes sur lesquels vous travaillez ?

Ce groupe de travail est piloté par Monsieur Lescouet, Coordonnateur général des soins et le Dr Linarès, médecin responsable du Foyer de Post Cure. Il a pour but de préciser le projet médical du Foyer de Post Cure. Par exemple, il avait été dit initialement que le Foyer de Post Cure ne serait ouvert que le soir à partir de 17h et la nuit. Désormais, il est question d'une ouverture 24h/24. Ce changement implique de repenser les soins et les prises en charge.

Nous avons réfléchi aussi à la notion d'admission. Comment les patients seraient admis au Foyer de Post Cure ? Nous avons songé à la mise en place d'un temps d'essai pour le patient et aux soins qu'il recevrait durant ce temps d'évaluation. Puis viendrait le temps de l'admission et de la mise en place de soins différents selon que le patient est en phase sub aigüe ou qu'il présente un lourd passé psychiatrique.

Lorsque le projet médical sera entièrement finalisé, alors nous pourrions définir nos besoins en personnel (infirmiers, éducateurs, etc...). Ce qui nous permettra également de définir les réseaux que nous voulons mettre en place.

Le but du groupe de travail est de penser les aspects pragmatiques du Foyer de Post Cure en répondant aux questions suivantes : quel type de patient allons-nous accueillir ? Quel soin leur dispenserons-nous ?...

### Quels sont les autres personnes qui composent ce groupe de travail ?

Le groupe compte 16 personnes, parmi lesquelles des médecins, des ergothérapeutes, des psychomotriciens, des infirmiers, des cadres de santé, des assistants sociaux et un moniteur éducateur. Parmi les infirmiers, certains viennent de l'hôtel thérapeutique qui se trouve sur le site de l'hôpital du Perray ; ils peuvent nous faire part de leur expérience, notamment sur la partie réadaptation. Le groupe est composé de personnel de l'intra et de l'extra hospitalier.

En fonction des thèmes abordés, des personnes ressources peuvent aussi rejoindre le groupe de travail afin d'apporter leurs compétences.

### Quand s'est-il réuni ?

Notre première réunion a eu lieu le 10 février dernier. Le groupe de travail s'est réuni 4 fois. Un Comité de Pilotage s'est aussi mis en place et se réunit une fois par mois. Il étudie l'avancement du groupe de travail et apporte son aide.

### Interview du Docteur Isa LINARES, Médecin responsable du Foyer de Post Cure.

#### Comment s'est déroulé l'accompagnement du projet auprès de la mairie du 17<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, où sera situé le Foyer de Post Cure ?

« Une première rencontre a eu lieu le 7 mai 2010. Elle était organisée par M<sup>me</sup> Kuster, Maire du 17<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, M<sup>me</sup> Schor son adjointe en charge de la santé et du handicap et M<sup>me</sup> Bougeret sa directrice de cabinet.

M<sup>me</sup> FESTA - Directrice, Monsieur Magnac - Directeur des travaux, le Dr Montreynaud - Vice Présidente de la Commission Médicale d'Etablissement, M<sup>lle</sup> Miguel - Responsable Communication et moi-même étions présents pour représenter le GPS Perray-Vaucluse. A cette occasion, nous avons présenté une plaquette d'information exposant le déroulement des travaux du bâtiment rue Lemerchier et avons répondu aux interrogations des personnes présentes quand au public accueilli dans le Foyer de Post Cure.

Par la suite, une deuxième rencontre a eu lieu le 24 septembre 2010, en présence cette fois des représentants des associations de quartier du 17<sup>ème</sup> arrondissement (association des locataires du Groupe Lemerchier, association des commerçants de la rue Brochant, association de la rue des Moins). Il a été question du public qui serait accueilli dans le Foyer de Post Cure, des soins qui leur seraient apportés, du fonctionnement général de la structure (horaires d'ouverture, soins prodigués, organisation des sorties, physionomie du bâtiment et gestion de la structure).

Par la suite, Monsieur Benessiano, 1er adjoint au maire du 17<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, chargé de l'Administration générale, des Finances, de la Démocratie locale et de la Propreté a convié les représentants du GPS Perray-Vaucluse à un conseil consultatif de quartier le 24 novembre 2010 où le Foyer de Post Cure faisait partie des points à l'ordre du jour.

L'objectif de ces rencontres était de répondre aux interrogations des habitants du 17<sup>ème</sup> arrondissement en leur présentant en détail le Foyer de Post Cure afin qu'ils comprennent mieux son fonctionnement. »

### Rencontre avec les familles

A l'occasion des fêtes de fin d'année, Laure NGUYEN, directrice du pôle médico-social et Serge MAGNAC, responsable des travaux ont fait une présentation de l'avancée des travaux de la future MAS aux familles de l'unité Ariane, sur le site du Perray. Retour sur un échange sous forme de questions réponses...

#### Depuis quand les travaux ont-ils commencé ?

SM : ils ont débuté à l'été 2010 et devraient prendre fin en mars 2012 si le climat ne les retarde pas.  
L'ouverture sera ensuite possible, à la suite du passage de la commission de sécurité et de la visite de conformité. On peut compter sur une ouverture mi 2012. D'ici le mois d'avril ou mai 2011 on pourra déjà voir les premiers planchers posés.

#### Comment se présentera le bâtiment ?

SM : Le bâtiment sera sur deux niveaux : un rez-de-chaussée et un rez-de-jardin. Il sera composé de quatre cantons (unités de vie). Parmi les locaux communs, les résidents bénéficieront d'une grande salle à manger qui pourra être divisée en deux grâce à une cloison amovible. Il y aura également un salon d'accueil pour les familles, fermé pour respecter leur intimité.



LN : Lorsque les familles entreront dans le bâtiment, elles arriveront dans un grand hall, qui permet d'accéder directement à gauche au pôle administratif de la MAS (secrétariat, bureau du cadre de santé...). En face de ce hall, elles pourront emprunter une galerie pour accéder aux deux premiers cantons, ou prendre soit l'escalier, soit l'ascenseur pour se rendre aux deux cantons situés au rez-de-jardin.

#### Il n'y aura que des résidents dans la MAS ?

LN : Le bâtiment comprendra une partie hébergement et une partie accueil de jour qui servira à accueillir des personnes handicapées le temps d'une journée, afin de permettre à leurs aidants de souffler un peu. L'accueil de jour disposera de locaux dédiés, dont une salle à manger et un salon, dans lequel les accueillis pourront se reposer. Cette unité sera autonome, mais bénéficiera de la présence infirmière de la partie hébergement, en cas d'urgence.

#### Comment seront les chambres ?

SM et LN : Chaque chambre aura une surface totale de 20m<sup>2</sup> et comprendra un espace privatif (lit, table...), des WC et une salle d'eau commune à deux chambres. Chaque chambre aura ses propres toilettes. Chaque résident disposera d'une armoire intégrée pour ranger ses vêtements. Les chambres seront aux normes handicap : un résident en fauteuil roulant pourra aisément se déplacer dans sa chambre.

#### Pouvez-vous nous parler de l'environnement extérieur ?

SM : Le bâtiment disposera d'une terrasse avec vue sur l'Orge et d'un espace végétal. Il y aura deux patios : un ouvert et le deuxième semi ouvert qui tous deux joueront sur les senteurs et les couleurs (volonté du GPSV de faire un bâtiment qui jouera sur les sens des résidents). L'espace sera sécurisé avec une clôture qui entourera l'ensemble du bâtiment. L'espace boisé à proximité du bâtiment sera conservé.

#### Comment a été pensé le bâtiment ?

SM : Le bâtiment sera fait de telle sorte qu'il consommera peu d'énergie. Les patients ne ressentiront pas les écarts de températures. Des puits de lumière seront répartis afin d'assurer un cadre de vie agréable. Les matériaux de constructions seront dans des matières faciles à nettoyer. Pour la conception du bâtiment, on a travaillé autour des sens : l'ouïe, la vue, l'odorat seront en exergue dans tout le bâtiment. Des motifs sérigraphiés seront mis sur le mur vitré.

#### Quel est le coût total des travaux ?

SM et LN : Le coût total des travaux est de 9 millions d'euros hors taxes : une partie est prise en charge par le GPSPV et le reste sous forme de subventions.

#### Avez-vous prévu d'associer les familles et les membres du personnel à ce projet ?

LN : Oui bien sûr, les familles seront tenues informées régulièrement de l'avancée des travaux. Plusieurs visites de chantier seront même organisées avant l'ouverture. En janvier 2011, l'encadrement et les personnels commenceront à travailler sur l'organisation et le fonctionnement de la structure, le choix du matériel... Un comité de pilotage se réunira tous les deux mois, afin de coordonner l'ensemble de ce travail préparatoire à l'ouverture de la MAS. Les familles seront associées, à travers le comité de pilotage.





## LA MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE

N°4

Avril 2011

### Focus

*Pourquoi une Maison d'Accueil Spécialisée?*

Une Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) est un établissement médico-social destiné à accueillir des personnes dont le handicap, quelle que soit sa nature, nécessite une surveillance médicale importante.

#### Capacité d'accueil

La MAS qui est en construction sur le site du Perray pourra accueillir :

- 48 résidents en hébergement permanent (prise en charge continue hébergement jour+nuît).
- 2 places d'hébergement temporaire (prise en charge discontinu en hébergement jour + nuit). L'hébergement temporaire se fera sur un nombre de journées consécutif déterminé et dans la limite de 90 jours par an. Ce type d'hébergement permet ainsi de soulager les aidants, ou peut constituer un premier essai de vie en collectivité, avant l'entrée définitive en établissement.
- 10 places d'accueil de jour (prise en charge discontinu, uniquement en journée), afin de permettre de :
  - rompre la solitude en favorisant les contacts sociaux,
  - soutenir les familles aidantes en leur permettant un répit durant la journée,
  - prolonger le maintien à domicile ou, au contraire, gérer une période transitoire en attendant de trouver un lieu de vie définitif.

#### Public accueilli

Les 60 places que comptera au total la MAS (50+10) sont destinées à accueillir des « personnes handicapées présentant un handicap psychique, éventuellement associé à d'autres handicaps, moteurs et sensoriels, et des troubles de comportement » (cf arrêté du préfet de l'Essonne du 22 février 2008 modifiant celui du 9 août 2007 portant création de la MAS gérée par le GPS Perray-Vaucluse).

## Point de vue ...

*L'accompagnement du projet ... par Sylviane Job, Cadre du pôle Médico-Social*

**Comment se prépare, au sein du GPS Perray-Vaucluse, l'ouverture de la future Maison d'Accueil Spécialisée ?**

Un projet d'accompagnement a débuté en janvier 2011 afin de préparer au mieux l'ouverture de la MAS et d'accompagner les résidents de l'unité Ariane au changement de leur lieu de vie. Il concerne 8 domaines :

- Accompagnement des résidents au changement
- Ressources humaines et accompagnement du personnel au changement
- Equipement et travaux
- Logistique
- Passage du sanitaire au médico-social
- Finances
- Préparation au scénario du déménagement
- Communication

Ces 8 groupes thématiques ainsi créés sont composés de cadres et de personnes ressources dans les différents domaines concernés. Ils sont chargés de coordonner les travaux dans leur domaine, en lien avec les groupes de travail associant le personnel de l'unité Ariane.

**Pouvez-vous justement nous en dire un peu plus sur les groupes de travail auxquels participent les membres du personnel de l'unité Ariane ?**

Le personnel de l'unité Ariane participe à des groupes de travail depuis janvier 2011, tous les jeudis et vendredis, de 14h à 15h30, dans la salle de réunion d'Ariane, en suivant ce calendrier :

- janvier à avril : Equipement des locaux et travaux
- mai à septembre : Ressources humaines et accompagnement du personnel au changement
- octobre à décembre : Projet de service

**Y a-t-il d'autres personnes qui se réunissent, en plus des groupes que vous avez cités ?**

Un Comité de Pilotage a été également mis en place. Son rôle est de coordonner l'avancée du travail des 8 groupes thématiques. Composé des membres de l'équipe de direction, de l'encadrement de la MAS et d'un représentant des familles MAS, il se réunit une fois tous les 2 mois.

**Comment allez-vous informer l'ensemble du personnel du GPS Perray-Vaucluse ainsi que les familles des résidents des avancées du projet ?**

Très régulièrement, le mardi avant la réunion de synthèse, un point d'avancement est fait par Mme Nguyen aux membres du personnel de l'unité Ariane. Il est prévu qu'une réunion particulière soit organisée pour les bilans d'étapes. Le reste du personnel du GPS Perray-Vaucluse est informé via la lettre thématique et le site intranet de l'établissement. Un point régulier est fait au cours des instances. Nous faisons également des réunions régulières avec les familles des résidents de la future MAS ; une première réunion a eu lieu en décembre 2010, une autre se fera en juin 2011 et une troisième au cours de novembre 2011. Il est prévu au cours de ces deux dernières réunions d'organiser des visites du chantier de construction de la future MAS.